AR PREFECTURE
024-242400752-20181115-2018_5_9-DE
Reçu le 26/11/2018

Extrait du registre des délibérations
COMMUNAUTE DE COMMUNES
PÉRIGORD LIMOUSIN
Séance du 15 novembre 2018

2018-5-9

Département de la DORDOGNE

Arrondissement de NONTRON

Lieu de réunion du Conseil : Nantheuil

Date de la convocation et envoi de la note de synthèse : 05 novembre 2018

Nombre de membres :
En exercice : 38
Présents : 36
Pouvoirs : 2

Président : Bernard VAURIAC

Etaient présent(e)s

Mesdames : Thérèse CHASSAIN, Annick MAURUSSANE, Michèle FAURE, Isabelle HYVOZ, Céline BAUDESSON, Dominique MARCETEAU, Béatrice HAGEMAN, Bernadette LAGARDE, Nathalie GRANERI, Nicola ROBERTS, Lucienne LAUMOND,

Messieurs : Jean-Louis FAYE, Francis MARCHEIX, Claude BOST, Philippe FRANCOIS, Paul MEYNIER, Claude CAMELIAS, Francis SEDAN, Bernard VAURIAC, Didier GARNAUDIE, Jean-Patrick CHAUSSADAS, Benoit MOUTON, Pascal MAZEAUD, Jean-Marc BUISSON, Michel AUGEIX, Alain GARNAUD, Philippe LACHAUD, René (Paul) CHEVAL, Jean-Claude JUGE, Philippe BANCHIERI, Gilbert CHABAUD, Patrick FLEURAT LESSARD, Pierre-Yves COUTURIER, Michel REBIERE, Raphaël CHIPEAUX, Frédéric DESSOLAS (délégué suppléant de Marc PASCUAL).

Absents et excusés : Céline DEQUANT, Marc PASCUAL, Christiane DESPAGES

Pouvoirs : Céline DEQUANT (pouvoir à Céline BAUDESSON) – Christiane DESPAGES (pouvoir à Michèle FAURE)

M. Raphaël CHIPEAUX est désigné secrétaire de séance

Commission de suivi de site (CSS) de la carrière de « planeau » à Thiviers

Lors de la réunion du 04/05/2018 de la commission locale de concertation et de suivi (CLCS) pour la carrière de « Planeau » à Thiviers, exploitée par la SA CARRIERES DE THIVIERS, il a été décidé de créer une commission de suivi de site (CSS) autour de cette carrière.
Le représentant de l'Etat dans le Département peut créer une CSS autour d'une installation classée pour la protection de l'environnement soumise à autorisation lorsque les nuisances, dangers et inconvénients présentés le justifient.
Cette instance est tenue régulièrement informée des décisions individuelles dont l'installation fait l'objet et des incidents ou accidents survenus.

Les missions :

- Créer entre les différents représentants des collèges un cadre d'échange et d'information sur les actions menées par les exploitants de l'installation classée en vue de prévenir les risques, dangers ou inconvénients pour l'environnement ou le voisinage,
- Suivre l'activité de l'installation classée,
- Promouvoir l'information du public.

La composition de la commission :

- Administrations de l'ETAT
- Elus des collectivités territoriales ou d'EPCI concernés
- Riverains de l'installation classée ou associations de protection de l'environnement dont l'objet couvre tout ou partie de la zone géographique concernée par l'installation

Le Président certifie exécutoire le présent acte compte tenu de sa publication et de sa transmission en Sous-Préfecture

Le Président,
Bernard VAURIAC

Fait à Thiviers, le 19 novembre 2018
Le Président,

Bernard VAURIAC

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Bordeaux dans les deux mois suivant sa publication

AR PREFECTURE
024-242400752-20181115-2018_5_9-DE
Reçu le 26/11/2018

- Exploitants de l'installation classée
- Salariés de l'installation classée

Pour siéger au sein du collège des élus, il conviendrait de nommer 2 membres (1 titulaire, 1 suppléant).

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité,
DECIDE :

- ***De nommer comme suit, les représentants de la collectivité auprès de la CSS de la carrière de « planeau » à Thiviers :***

NOM	Prénom	Fonction
VAURIAC	Bernard	titulaire
FAURE	Michèle	suppléant

Le Président certifie exécutoire le présent acte compte tenu de sa publication et de sa transmission en Sous-Préfecture

Le Président,
Bernard VAURIAC

Fait à Thiviers, le 19 novembre 2018
Le Président,

Bernard VAURIAC

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Bordeaux dans les deux mois suivant sa publication